



## En cas de pépins à l'étranger, les services d'assistance voyage sont là pour vous prêter main-forte.

« Nos passeports et nos chèques de voyage ont été volés. Aidez-nous ! »

« Je suis à Caracas et j'ai souffert de fortes douleurs abdominales pendant toute la nuit. Que dois-je faire ? »

L'assistance voyage vous vient en aide lorsque vous faites face à des urgences médicales ou avez besoin d'une assistance personnelle quand vous voyagez à l'extérieur de votre province ou à l'étranger. L'équipe d'assistance, composée de chargés d'assistance, d'infirmières et de médecins, analyse votre situation, répond à vos questions et trouve les services experts dont vous avez besoin. Lorsque nécessaire, ils vous prennent en charge pour vous assurer des soins médicaux et un soutien de grande qualité, au meilleur coût possible.

Un service d'assistance hors pair sera accessible durant toute la durée de votre voyage et vous pourrez y accéder par téléphone, sans frais, 24 heures sur 24, partout dans le monde et dans la langue de votre choix.

Avant votre départ, vous pourrez obtenir des renseignements sur les précautions à prendre dans le pays de destination et les documents exigés par les autorités locales, tels les passeports, les visas et les vaccins.

Et, selon le cas, il pourra vous prêter main-forte avec, entre autres :

- de l'aide en cas de barrières linguistiques;
- la référence à des médecins ou à des établissements de santé;
- de l'assistance administrative pour remplacer des billets ou des papiers d'identité en cas de perte ou de vol;
- la prise en charge d'une hospitalisation et d'un rapatriement;
- de l'assistance juridique en cas de problèmes d'ordre légal.

Informez-vous sur le type de service d'assistance qui vous est offert avec votre assurance voyage. Cela peut faire toute la différence en cas de pépins à l'étranger.



**Desjardins**  
Sécurité financière™

Conjuguer avoirs et être

Vie, santé, retraite

**ASSURANCE VOYAGE**  
[www.desjardins.com/assurancevoyage](http://www.desjardins.com/assurancevoyage)

™ Marque de commerce propriété de  
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

## BON VOYAGE, MAIS...

LE GUIDE DU VOYAGEUR CANADIEN  
2006/2007

Publié par Affaires étrangères Canada

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires gratuits de la présente brochure ou pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau de Passeport Canada le plus proche de chez vous, consultez le site Web des Affaires consulaires ([www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca)), écrivez à l'adresse [engserv@international.gc.ca](mailto:engserv@international.gc.ca) ou téléphonez au 1 800 267-8376 (appels du Canada) ou au (613) 944-4000.

Cette publication est disponible, sur demande, sous d'autres formes.

*This document is also available in English under the title Bon Voyage, But...*

L'information figurant dans la présente publication est disponible pour une utilisation personnelle ou publique non commerciale et peut être copiée en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou autre permission d'Affaires étrangères Canada (AEC). Nous demandons seulement que l'utilisateur fasse preuve d'une diligence raisonnable en s'assurant de l'exactitude des documents copiés, qu'AEC soit identifié comme le ministère source et que la copie ne soit pas présentée comme une version officielle des documents copiés, ni comme une copie faite en affiliation avec AEC ou avec son aval.

Tous les renseignements que renferme cette brochure sont fournis « tels quels », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite.

AEC s'efforce toutefois de présenter des renseignements qui soient exacts au moment de la publication. À titre d'éditeur, AEC est le seul responsable de l'exactitude, de l'intégralité, de l'actualité et de la fiabilité de l'information donnée. Les renseignements contenus dans la brochure peuvent toutefois changer n'importe quand et sans préavis. Pour être sûr d'obtenir les renseignements les plus récents, veuillez consulter notre site Web ou les ressources mentionnées à la section « Sources d'information ». Nous encourageons également les lecteurs à faire leurs propres recherches et à consulter des spécialistes pour en savoir plus.

Dans la présente publication, le masculin désigne aussi bien les hommes que les femmes.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le ministre des Affaires étrangères, 2006

N° de cat. FR4-5/2006F  
ISBN 0-662-71104-1

